



## Budget 2015 Cigale ou fourmi?

En octobre, les travaux du Conseil Municipal porteront sur le projet du budget 2015, qui sera dévoilé lors de la séance du 7 octobre 2014. Pour les partis de gauche, **majoritaires**, l'exercice ressemble souvent à un concours d'idées dans le but de créer de nouvelles prestations pour le confort des classes défavorisées. La droite, **minoritaire**, essaiera de calmer le jeu avec des appels à la prudence qui, habituellement, tombent dans l'oreille de sourds.

Pour l'UDC, l'évolution des dépenses doit suivre l'accroissement démographique. Les infrastructures et leur fonctionnement doivent être adaptés aux besoins des

		DÉPENSES EN MILLIONS DE CHF *	AUGMENTATION ANNUELLE
Comptes	2010	87.6	
"	2011	93.3	+ 6.5 %
"	2012	97.4	+ 4.4 %
"	2013	102.6	+ 5.3 %
Budget	2014	105.2	+ 2.5 %

\*= excl. CHF 8 millions en 2013 pour l'assainissement de la caisse de pension.

contribuables. Or, la réalité montre que la **progression annuelle de la population est de 1.5 %**, tandis que nos dépenses augmentent chaque année de **4.5 à 6.5%**. Rien que pour le mois de juin 2014 le Conseil administratif a

annoncé la **création de 18 nouveaux postes**, presque exclusivement dans le domaine social ! Grâce à une fiscalité très favorable, les comptes de fonctionnement ont été équilibrés ces dernières années, ce qui a permis de limiter les emprunts et, en conséquence, de diminuer la dette.

L'UDC salue cet effort de même que la 'faible' augmentation du budget 2014 (de 2.5% en excluant la dépense extraordinaire de 8 millions pour l'assainissement de la caisse de pension de 2013).

### Après les bons résultats, jeter l'argent par la fenêtre ?

L'UDC constate l'explosion d'études et projets grandioses bien au-dessus de nos moyens. Par exemple, **CHF 27 millions** pour le déplacement de l'administration au quartier de l'Etang, et 150'000 CHF rien que pour le bureau d'étude, également les projets de centre culturel à Châtelaine, de salle omnisports à Via Monnet, de passerelle entre Onex et Vernier, tous devisés à plusieurs dizaines de millions. Des choix devront être faits, l'UDC y veillera et s'opposera à toute dérive dépensière.

Le budget 2015 sera cigale ou fourmi, la balle est dans le camp du Conseil administratif.

Ruth Kaelin, Conseillère municipale

### Corbilletes, des Verts pas très « fair »

Le 16 mai 2014, le projet de loi PL 10843A déclassant en zone 3 de développement (ZD3) le quartier des Corbilletes à Vernier, n'a pas été voté par le parlement.

Le PLR, dont les voix ont été déterminantes pour le renvoi en commission du PL, veut que l'ensemble du périmètre soit déclassé en Z3. La Gauche, y compris les Verts, appuie le déclassement de l'entier du périmètre en ZD3. L'UDC est le seul parti à soutenir la position de la commune qui souhaite le déclassement en ZD3 uniquement du front de rue Louis Casai, laissant ainsi le temps au reste du périmètre de se déterminer sur son futur à travers un processus participatif. Dans le journal de Vernier du mois de juin, les Verts, en fustigeant les autres partis, se sont trompés de cible. Il leur aurait suffi de consulter leurs élus cantonaux ou le rapport du projet de loi pour constater que c'est l'UDC qui a déposé l'amendement respectant la volonté communale, amendement n'ayant reçu le soutien d'aucun autre parti !

### ZD3 ou Z3 ?

Pour rappel, la zone de développement (ZD3) a été instaurée pour pouvoir construire du logement dit « social ». Les prix sont contrôlés et la part de loyers libres ou de propriétés par étages (PPE) limitée.

En zone ordinaire (Z3), nulle obligation de réaliser du logement social. Ainsi, en cas de vente, c'est le prix du marché qui s'applique et non celui contrôlé par l'Etat. Exit aussi le droit de préemption de ce dernier. Les propriétaires ne sont pas lésés, les promoteurs non plus. Mais la cohérence territoriale risque d'être malmenée par l'absence d'obligation de réaliser un plan localisé de quartier.